

MOTO-CLUB DES DEUX CREUSE

Enduro National BONNAT (23)

Dimanche 03 mai 2009



REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE N° 159

*Le MOTO CLUB DES 2 CREUSE organise à BONNAT (23) un Enduro National
Accueillant une manche du Championnat de France Motos anciennes, et les Championnat de Ligue du
Limousin, du Centre et du Poitou-Charente .*

Championnat de France Motos Anciennes

- C1 : motos jusqu'à 1976 inclus
 C2 : motos de 1977 à 1979 inclus
 C3 : motos de 1980 à 1982 inclus
 C4 : motos de 1983 à 1985 inclus
 C5 : motos quatre temps des classes C3 et C4.
 PF : motos de moins de 80cm3 tous millésimes

Pour toutes les catégories, les freins à tambours sont obligatoires

Pour toutes les catégories jusqu'à C3 inclus, les suspensions arrière progressives (Monocross, Prolink, Unitrak, ITC, etc....) et les refroidissements liquides sont interdits. (Les Cantilever sont autorisés)

Pour la catégorie C4, l'un des deux critères (suspension progressive ou refroidissement liquide) est permis. Les motos apparues avant 1983, et ne possédant que l'un des deux critères, seront classées en C4. Les refroidissements liquides sont permis en PF

Championnats Régionaux

ELITE - Ligue 1 Ligue 2 Ligue 3 Ligue 4

DEPART

A BONNAT à partir de 9h00, 3 par 3 toutes les minutes.

PARCOURS

L'épreuve se déroulera sur les communes de : Bonnat, Genouillac, Moutier Malcard, Linard, Malval, Chéniers, Jouillat.
Boucle de 70 kms à parcourir

- 3 fois pour les catégories Elite et Ligue 1
- 2 fois pour les catégories Championnat de France Motos Anciennes, Ligue 2, Vétérans et Ligue 3 (Promotions)
- 1 fois pour la catégorie Ligue 4 (Loisirs) et 50cc.

2 Contrôles horaires ; 8 Contrôles de passage ; 1 Spéciale en ligne ; 1 Spéciale banderollée

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Vérifications administratives : Salle des fêtes, le samedi 02 mai de 15h00 à 19h00 et le dimanche à partir de 7h00.
Vérifications techniques le dimanche à partir de 7h00. Mise en parc fermé.

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Silencieux 94 db (refus du départ si pas conforme après trois passages au sonomètre).

Pneu homologué route obligatoire à l'avant et à l'arrière. Eclairage en état de fonctionnement.

Plaques et numéros conformes :

Licences NCA Elite, Ligue 1 plaques rouges, jaunes ou vertes et n° noirs.
 Ligue 2 plaques vertes et n° blancs.
 50cc plaques Blanches n° noirs

Licences NCB et LAJ plaques noires et n° blancs.

Coupe circuit obligatoire

Equipement : casque homologué et en bon état, bottes et gants obligatoires.

Le transpondeur sera remis au pilote en échange de la carte grise de sa moto lors du contrôle technique. S'il perd son transpondeur, le pilote remettra la somme de 50€ à l'organisateur pour récupérer sa carte grise.

Les pilotes doivent obligatoirement respecter le code de la route.

"Les concurrents circuleront sur des portions de route empruntées par le circuit en parcours de liaison dans les conditions normales de circulation et du respect du code de la route".

NON RESPECT DES STOPS ET DE LA SIGNALISATION	»	EXCLUSION
RAVITAILLEMENT HORS ZONES PREVUES	»	EXCLUSION
RAVITAILLEMENT AUX C.H MOTEUR EN MARCHÉ	»	EXCLUSION
CONDUITE DANGEREUSE	»	EXCLUSION
'COUPE' EN SPECIALES OU CIRCUIT	»	EXCLUSION

RESPECTER LES CULTURES, L'ENVIRONNEMENT POUR QUE L'ENDURO VIVE.

DANS LE CAS D'ABANDON, MESSIEURS LES PILOTES, NOUS VOUS DEMANDONS IMPERATIVEMENT DE VOUS SIGNALER AUX CH, CP OU AU SECRETARIAT.

En cas d'intempéries, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours de l'épreuve et des spéciales entre deux tours.

Lors de votre parcours, sachez que chaque STOP organisation est numéroté. Si vous rencontrez un pilote en difficulté, panne, accident, vous pourrez nous communiquer au prochain poste CB son numéro et le numéro du STOP où se trouve le concurrent. Nous pourrions ainsi le localiser et agir plus facilement.

REGLEMENT

Suivant le règlement FFM championnat de France et championnat de ligue du Limousin 2009.
Le pointage CP et CH se fera par système 'Transpondeur'.

CLASSEMENT

Elite & Ligue 1	3 tours :	Scratch, E1, E2, E3 et junior.
Ligue 2	2 tours :	Scratch, E1, E2, E3, et junior.
Vétéran	2 tours :	Scratch
Ligue 3	2 tours :	Scratch, E1, E2, E3, vétéran et junior.
Ligue 4	1 tour :	Scratch, junior, dame, vétéran, 50.

ASSURANCE

MOTO VERTE conforme à la législation en vigueur.

DROITS D'ENGAGEMENTS

42 € (chèque à l'ordre du Moto Club des Deux CREUSE)

54€ Licences à la journée délivrées sur présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport motocycliste de moins de 3 mois, du permis de conduire ou du C.A.S.M., d'une autorisation parentale pour les mineurs, d'une pièce d'identité, d'une attestation d'assurance en cours de validité (carte verte) garantissant le véhicule en responsabilité civile.

RENSEIGNEMENTS ET ENGAGEMENTS

Monsieur MEROT Philippe - 3, avenue du Château - 23220 BONNAT - Tél. : 05.55.62.12.72

Joindre une enveloppe timbrée pour la confirmation. Chèque à l'ordre du MC2C.

DIRECTEUR DE COURSE	: BRACHET Patrice.
COMMISSAIRES SPORTIFS	: SABOTIER Marylène, VILLENEUVE Gérard et Jean François NEYRAUD
COMMISSAIRES DE ROUTE	: Mrs CARIAT G., DARVENNE X., MARTIN C., ALABRE V.
COMMISSAIRES TECHNIQUES	: CHALEIX Gérard et ALABRE Patrick
DELEGUE DE LIGUE	: SABOTIER Marylène

REMISE DES PRIX A LA SALLE DES FETES VERS 18H30